



snalc

Liberté, égalité, fraternité et enseignement. Depuis 1905.

Collège : on abroge en janvier !

► Communiqué de presse

Le SNALC-FGAF a publié en décembre dernier des documents à destinations des professeurs et des cadres pour « abroger de l'intérieur » la réforme du collège [www.snalc.fr/national/article/1913/]. **Nous constatons que nous sommes pris très au sérieux par le ministère**, qui a produit en un temps record un contre-argumentaire pour tenter d'éteindre l'incendie.

Le SNALC-FGAF maintient que les conseils d'administration ont, dans le cadre réglementaire actuel, lors du vote de la répartition de la dotation horaire, **toute possibilité de ne pas appliquer la réforme du collège**. Il invite chacune et chacun à le constater en lisant sa réponse au ministère [www.snalc.fr/national/article/2055/].

Devant une réforme aussi mal ficelée, aussi stupide, rejetée par la majorité des collègues pour des raisons de fond ; devant le néant des « formations » à cette réforme où l'on ne fait que constater la nullité de cette dernière, **le SNALC demande aux personnels de se mobiliser de façon massive le 26 janvier prochain par la grève, par la manifestation, par l'organisation de journées « collège mort » visant à informer l'ensemble des citoyens.**

Le SNALC appelle les représentants en conseil d'administration à suivre ses préconisations **et à voter des répartitions horaires permettant le maintien des options et des dispositifs qui favorisent la réussite** et empêchent un exode massif de certaines catégories socio-professionnelles hors de leur collège de secteur.

Le SNALC demande l'abrogation de cette réforme du collège et l'ouverture, enfin, d'un réel dialogue social qui prenne en compte la parole des personnels au lieu de la mépriser.

Paris, le 14 janvier 2016

Contact : Jean-Rémi GIRARD, vice-président du SNALC, girardsnalc@yahoo.fr

info@snalc.fr - www.snalc.fr - @SNALC_FGAF

Indépendant ► Laïc ► Humaniste ► Progressiste ► Sans compromission